



Jassans-Riottier, le 04/09/2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 10 septembre 2026
À 19 heures
A la salle du conseil**

Ordre du jour :

➡ Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2026, ci-joint.

2026.09.01 – Décision modificative n°2

2026.09.02 – Suramortissement régularisation

2026.09.03 - Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes (CRC) – Prise d'acte

❖ Rapport des décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT

Informations et Questions diverses

Marie Laure REIX
Maire

